

PARRAINÉ PAR ZACHARI HRIMÈCHE

CHAMPIONNAT DE FRANCE ACTIVITÉS GYMNIQUES SPORT ADAPTÉ

5 ET 6 MAI 2018

Complexe Eugène Guérin
MOUZILLON



Sommaire

Mots d'accueil	p 3
Bienvenue à Mouzillon	p 8
Venir à Mouzillon	p 9
Comité d'Organisation Local	p 10
Programme Prévisionnel	p 11
Informations Générales	p 12
Précisions Techniques	p 14
Fiche Association	p 18
Fiche Engagements	p 19
Fiche de demande de dérogation	p 20
Fiche d'autorisation médicale	p 21
Fiche Récapitulative	p 22
Plan d'accès	p 23
Liste des Hébergements	p 24

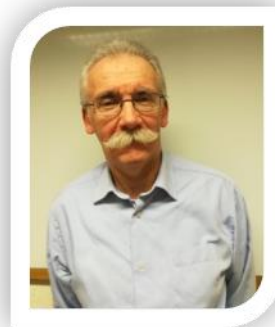
I. Mots d'accueil



Le Championnat de France Activités Gymniques Sport Adapté va pour la première fois avoir lieu, et c'est avec joie que nous l'accueillons.

J'exprime ma gratitude à la Fédération Française de Sport Adapté d'avoir choisi notre beau département. Un événement d'une telle envergure représente une formidable opportunité pour le Comité Départemental Sport Adapté 44 et le club de Mouzillon dont je salue le dynamisme. J'adresse mes félicitations au groupe d'organisation qui a relevé ce défi.

Toute l'équipe du Comité Départemental Sport Adapté se joint à moi pour souhaiter une bonne réussite à tous les participants et un agréable séjour en Loire Atlantique pour les personnes qui accompagnent nos compétitions.



Christian LOIRAT
Président du CDSA 44
Président du COL



redécouvert.

Au cœur du Pays du Vignoble Nantais chargé de patrimoine et d'histoire, Mouzillon arbore fièrement sa richesse paysagère avec ses côteaux de vignes et sa rivière la Sanguèze. Affluent de la Sèvre. Cette commune de 2787 habitants, très attachée à son caractère rural aime vivre au rythme de l'activité viticole centrée sur la production du Muscadet un vin unique qui mérite d'être découvert ou

A proximité de la métropole nantaise au fort dynamisme, des Mauges et de la Vendée, actrice déterminée de la communauté de communes Sèvre et Loire dont elle est membre, Mouzillon cultive l'ouverture aux autres dans un esprit de convivialité et de solidarité. La marque de la commune est la vitalité de son tissu associatif, très représentatif d'une population courageuse et généreuse. Les clubs sportifs, qui partagent le nom générique très révélateur « Etoile Mouzillonnaise », sont, avec le comité des fêtes très fédérateur et très talentueux, les locomotives de cette vie associative.

Parmi ces clubs, celui de gymnastique est incontestablement celui qui a contribué à la réputation du savoir-faire bénévole dans l'histoire de notre commune. Il regroupe tout ce qui fait l'âme de Mouzillon avec les qualités évoquées. Voilà pourquoi lorsque la Municipalité a appris que l'Etoile Mouzillonnaise a été choisie pour l'organisation du premier championnat de France de Gymnastique dans le cadre du sport adapté, outre la fierté ressentie, a vu la reconnaissance d'un environnement propice et des qualités de l'association au premier rang desquelles nous pouvons noter la compétence, la richesse de l'investissement et la solidarité.

C'est avec grand honneur, et avec la volonté de contribuer pleinement à cette manifestation d'envergure que la Municipalité de Mouzillon fera tout son possible pour l'accueillir dignement.



Patrick BALEYDIÉR
Maire de Mouzillon



L'Etoile Mouzillonnaise Gymnastique est heureuse d'accueillir pour la première fois ce championnat de France Activités Gymnique Sort Adapté.

Le club est depuis longtemps attentif aux personnes fragiles. C'est dans cet esprit que la section Sport Adapté a été créée il y a une bonne dizaine d'années, affirmant ainsi sa philosophie d'accueil pour tous. L'organisation de cette manifestation fédérale sera une nouvelle occasion de renforcer les liens entre les différentes sections du club.

Je remercie d'avance tous les bénévoles qui se sont investis dans l'organisation de ce championnat. Merci à la commune de Mouzillon, nos partenaires et sponsors pour leur soutien.

Je vous souhaite à tous un beau championnat et beaucoup de succès aux gymnastes.



Sylvain LUNEAU
Président de l'EMGym



Notre Comité Départemental de la Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF) est fier et heureux de s'engager avec votre Fédération dans ce challenge du 1er Championnat de France Activités Gymniques Sport Adapté.

Nos valeurs communes où, au-delà du sport, c'est la personne avec toutes ses différences qui doit être valorisée, trouvent ici un vrai terrain de rencontre.

Cette manifestation sera ce 1^{er} témoignage de convergence ; aussi l'ensemble de nos structures se mobilise pour concourir à sa pleine réussite.

Nous vous souhaitons une très belle manifestation.



Daniel GRUNEMWALD
Président CD 44 FSCF



Le Comité Départemental Sport Adapté va organiser ce 1er Championnat de France des Activités Gymniques Sport Adapté qui se déroulera à Mouzillon les 5 et 6 Mai 2018.

S'agissant d'une première, je suis certain que l'organisation sera parfaite et que les gymnastes de toute la France seront ravis d'avoir des installations qui leur permettront, je l'espère, de faire des exploits. Nul doute que ce sera une très belle compétition et j'espère que les spectateurs seront bien présents.

Nous vous souhaitons un très bon week-end et que les meilleurs gagnent !



Xavier LE SAUCE

Président du Comité Départemental Olympique
et Sportif de Loire-Atlantique

II. Bienvenue à Mouzillon

Commune de Loire-Atlantique peuplée de 2 735 habitants, d'une superficie de 1 650 hectares. Mouzillon est implanté sur les coteaux entre la Sèvre Nantaise, la Logne et la Sanguèze.

Le site de Mouzillon était une étape sur la route celtique qui reliait Rouen, Ancenis et Bordeaux, dont le tracé fut en grande partie celui d'une voie romaine. Il en reste un vestige au bas du Bourg : un pont Gallo-Romain de quatre arches inégales franchissant la Sanguèze. L'origine de Mouzillon serait Mandilonium (1179) ou Mondillon – Mondellon (1287) nom d'origine latine très ancien qui signifierait : territoire ou fief concédé à Mondilon.



Le P'tit Mouzillon



Un membre de la Famille Guilbaud Clément de Mouzillon revient d'Algérie (où il effectuait son service militaire) avec la recette d'un gros gâteau qu'il se propose de mettre au goût nantais et qui devint « le P'tit Mouzillon ».

L'ancêtre de Guilbaud en fait un petit biscuit constitué de neuf cornes. Et le vend aux clients de sa boulangerie. Et ainsi firent ses descendants. Il fabrique seul son gâteau et étend sa clientèle à tout le département. La marque est déposée depuis 1848. Le biscuit ne comporte aucune matière grasse. Il est sans sel. C'est un excellent compagnon de dégustation pour le Muscadet.

III. Venir à Mouzillon



Salle Eugène GUERIN
Complexe de la Prée
44330 Mouzillon

En voiture :

Mouzillon se situe à proximité immédiate de l'agglomération nantaise :

- 24 mn d'Ancenis (31 kms) ;
- 21 mn de Nantes (28,4 kms) ;
- 26 mn de Cholet (35,9 kms) ;
- 16 mn de Montaigu (20,5 kms).

- **De Nantes** : Suivre N249 en direction de D763 à Vallet. Prendre la sortie D763 et quitter N249. Suivre D763 en direction de Mouzillon ;
- **De Bordeaux** : Suivre A10 et A83 en direction de D1763 à Boufféré. Prendre la sortie 4 et quitter A83. Continuer sur D1763 en direction de Mouzillon.

En train / TGV :

- Gare de Nantes à 28km ;
- Gare de Nantes - Gare de Le Palet : 20 minutes de trajet ;
- Le Palet – Mouzillon : 5 min (de voiture).

En avion :

- Aéroport Nantes Atlantique à 31km.

IV. Comité d'Organisation Local

Président du COL

Monsieur LOIRAT Christian

Président du CDSA 44

FONCTION	CONTACT
Trésorier	Chrystelle MERLAUD
Secrétaire général	Françoise LEGAL
Coordination générale	Sandrine LEBOISNE
Commission Logistique	Daniel BERNARD
Commission Médicale	Bertrand ROUSSEAU
Commission Restauration	Marie- Claude GERVIER
Commission Partenariats / Hébergement	Alexis BERTHIER et Christine CAUCHON
Commission Communication	Pascal COURTEAUX
Commission Développement Durable	Mallory LECOQ

Cadre Technique National Activités Gymniques	Laure DUGACHARD
Directeur Technique Fédéral du championnat	Quentin SHILLE
Référent CSN Gymnastique féminine	Géraldine FAUGERON / geraldinesportadapt@gmail.com
Référent CSN Gymnastique masculine	Annabelle GROUSSET / apadegeant@gmail.com
Référent CSN Gymnastique Rythmique	Julie VANDEWALLE / julie.vandewalle@gmail.com
Référent CSN Trampoline	Patricia VIGNAU / pat.aime@orange.fr



COL France Activités Gymniques Sport Adapté 2018

Comité Départemental Sport Adapté 44

Sandrine LEBOISNE

Maison des sports 44 rue romain rolland

44100 NANTES

Téléphone : 07 84 94 42 52

Mail : sportadapte.44@gmail.com

V. Le programme prévisionnel

Vendredi 4 mai 2018

16h00 – 18h30

18h30 – 19h30

Accueil des délégations à Mouzillon

Réunion des entraîneurs à Mouzillon

Samedi 5 mai 2018

10h30 – 12h

12h – 13h30

13h – 14h

14h – 15h30

15h30 – 16h30

16h30 – 19h

19h

20h

Cérémonie d'ouverture

Repas à Mouzillon

Réunion de juges à Mouzillon

Echauffement sportifs classe AB

Epreuves gym sur agrès mixte classe AB

Echauffement sportifs

Remise des médailles

Epreuves gym sur agrès masculins classe BC et CD

Epreuves gym sur agrès féminins classe BC et CD

Remise des médailles

Repas de gala à Mouzillon

Dimanche 6 mai 2018

09h - 10h

10h – 12h

12h

Echauffement sportifs

Réunions de juges à Mouzillon

Epreuves Trampoline

Epreuves Gymnastique Rythmique

Remise des médailles et cérémonie de clôture

VI. Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le **Vendredi 30 Mars 2018.**

Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

Vendredi 4 mai 2018 de 16h à 18h30
Complexe de la Prée - Salle Eugène GUERIN
44330 Mouzillon

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

A cette occasion, il sera remis l'ensemble des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront automatiquement présenter un certificat médical FFSA de non contre-indication de la pratique de la gymnastique en compétition.

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le Comité d'Organisation Local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

Les repas seront servis de **12H à 13H30 le midi et à 20h pour le repas du soir.**

Ils auront lieu au :

Complexe de la Prée
44330 Mouzillon

Les paniers repas du dimanche midi seront distribués à partir de 13h sur le site compétitif.

Hébergements



Le COL vous propose un hébergement au lycée Charles PEGUY qui se situe à Gorges, 3 rue de la Sèvre. **Le lycée est à 10 minutes en voiture du Complexe Eugène Guérin.** Les organisateurs ne prennent pas en charge les déplacements entre l'hébergement et le lieu du Championnat.

Equipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.

Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs.**

Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

VII. Précisions techniques

La réglementation FFSA et modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement **Activités Gymniques Sport Adapté** est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.ffsa.asso.fr> dans la rubrique « informations sportives - documents sportifs » et sur « l'espace club ».

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président sur le championnat ;
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres ;
- Un membre de la CSN.



Les nouvelles classifications entreront en vigueur avec le nouveau règlement des **Activités Gymniques Sport Adapté** à l'occasion de ce championnat. Vous trouverez dans le dossier d'inscription une fiche d'engagement par classe.

Modalités d'inscription

Le championnat de France Activités Gymniques Sport Adapté relève du règlement Activités Gymniques Sport Adapté.

Peuvent participer au Championnat de France Activités Gymniques Sport Adapté, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA avec mention de la classe pour la saison sportive 2017-2018.

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition.

Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant Bénévole Sport Adapté. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée et l'accès aux zones technique sera interdit.

Pour la participation au Championnat de France, la fiche d'inscription doit être validée par le président de la Ligue et le président du Comité Départemental du Sport Adapté.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- ✓ **Date et résultats du championnat qualificatif le cas échéant ;**
- ✓ **Justificatif de participation à une rencontre qualificative ;**
Le cas échéant, une demande de dérogation (voir page 20 du dossier) au cas où la région ou le département d'origine du sportif n'organise pas de compétition qualificative.

Le référent Championnat de France de la CSN Activités Gymniques Sport Adapté en charge de la partie informatique – **LEBOISNE Sandrine leboisnesnr@gmail.com** - doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard le **Vendredi 30 Mars 2018**. Au-delà de cette date le Comité d'Organisation Local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné des frais d'inscription. La personne, qui inscrit les sportifs, a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le **Vendredi 30 Mars 2018**, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Réunion Technique Entraîneurs

Une réunion d'information animée par la Cadre Technique Nationale FFSA – Laure DUGACHARD et les membres de la Commission Sportive Nationale Activités Gymniques est programmée le :

Vendredi 4 mai 2018 à 18h30
Complexe de la Prée - Salle Eugène GUERIN
44330 Mouzillon

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion, et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autre que celles annoncées, veuillez à adresser vos questions préalablement à leboisnesnr@gmail.com.

Réunion Technique Juges



Nous demandons à chaque délégation de venir avec un juge initié au jugement de gymnastique. La tenue de juges est demandée en pantalon noir et chemise blanche.

Une réunion de juges gymnastique sur agrès féminin et masculin est programmée le :

**Samedi 5 mai 2018 de 13h à 14h
Complexe de la Prée - Salle Eugène GUERIN
44330 Mouzillon**

Une réunion de juges Trampoline et gymnastique Rythmique est programmée le :

**Dimanche 6 mai 2018 de 9h à 10h
Complexe de la Prée - Salle Eugène GUERIN
44330 Mouzillon**

Echauffement et compétition

L'échauffement s'effectuera sur le plateau de compétition en tenue dans le respect de chacun.

Pour la gymnastique sur agrès mixte classe AB : le samedi 5 mai à 13h.

Pour la gymnastique sur agrès féminins classe BC et CD et masculins classe BC et CD le samedi 5 mai à 15h30.

Pour la gymnastique rythmique et le trampoline le dimanche 6 mai à 9h.

Equipements sportifs

- **Les gymnastes masculins** porteront lors des championnats de France un Léotard et un sokol (pantalon de gymnastique), ou académique pour la GR.
Dans l'une ou l'autre tenue, le gymnaste pourra concourir soit en socquettes, soit en chaussons de gymnastique, demi-pointes ou de trampoline, soit pieds nus.
- **Les gymnastes féminines** porteront lors des championnats de France un justaucorps avec ou sans short lycra de gymnastique, ou académique pour la GR.
La gymnaste pourra concourir soit en socquettes, soit en chaussons de gymnastique, demi-pointes ou de trampoline, soit pieds nus.
- **Dans le cadre d'une compétition par équipe**, l'ensemble des gymnastes doit porter une tenue identique.
- Les cheveux doivent être attachés.
Aucun bijou, ni piercing n'est autorisé par mesure de sécurité.
Les bandes de strappings médicales sont autorisées.

Catégories d'âges

Les compétitions sont ouvertes à partir de l'âge de 6 ans :

- Moins de 10 ans ;
- Moins de 14 ans, avec sur-classement possible pour les 10 et 11 ans ;
- Moins de 18 ans avec sur-classement possible pour les 14 et 15 ans ;
- Adultes à partir de 18 ans.



FICHE ASSOCIATION

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

A renvoyer au COL avant le Vendredi 30 Mars 2018

CDSA 44 - Maison des sports 44 rue romain rolland 44100 NANTES

Fixe : 02 40 92 34 60 - Portable : 07 84 94 42 52 - Mail : sportadapte.44@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation (<u>obligatoire pour accès zones techniques</u>) :	
Tél. :	Mail. :

PRESTATION	PRIX/PERS	NOMBRE	MONTANT
Formule 1 -- Sportif Inscription au championnat sans forfait restauration	35 €		
Formule 2 – Sportif Inscription au championnat avec forfait restauration du vendredi soir au dimanche midi (hors petit déjeuner)	75 €		
Formule 3 – Sportif Inscription au championnat avec forfait restauration et hébergement du vendredi soir au dimanche midi (2 nuits et 2 petits déjeuners)	140 €		
Formule 1 -- Encadrant Inscription au championnat sans forfait restauration	15€		
Formule 2 – Encadrant Inscription au championnat avec forfait restauration du vendredi soir au dimanche midi (hors petit déjeuner)	55€		
Formule 3 – Encadrant Inscription au championnat avec forfait restauration du vendredi soir au dimanche midi (2 nuits et 2 petits déjeuners)	120 €		
Formule 1 – Juge – le COL offre la soirée gala Inscription au championnat avec forfait restauration du vendredi soir au dimanche midi (hors petit déjeuner)	20 €		
Formule 2 – Juge– le COL offre la soirée gala Inscription au championnat avec forfait restauration et hébergement du vendredi soir au dimanche midi (2 nuits et 2 petits déjeuners)	85 €		
Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition			TOTAL

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre COL CF AGSA

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de :euros

N° de chèque :de la banque :

Date
Signature

VIII. Engagements



La CSN et le COL vous proposent un fichier excel pour inscrire les sportifs à la compétition.

Merci à vous de télécharger le fichier “Engagements” [en cliquant ici.](#)

IX. Demande de dérogation individuelle

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transfèrera à la CSN de la discipline.

Je soussigné(e)
agissant en mon nom, demande dérogation pour participer au championnat de France Activités Gymniques, pour le motif suivant :

Je soussigné(e)
représentant légal de, **agissant en son nom**, demande dérogation pour participer au championnat de France Activités Gymniques, pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le Certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif.....

Visa et signature responsable association	Visa et signature Président de la Ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

X. Autorisation médicale

Je soussigné(e)

agissant en mon nom, autorise :

Le médecin du championnat de France Activités Gymniques à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le.....

Signature

Je soussigné(e).....

Représentant légal de....., agissant en son nom, autorise :

Le médecin du Championnat de France Activités Gymniques à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le.....

Signature

XI. Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.
Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

COL CF AGSA - Sandrine LEBOSNE
Maison des sports 44 rue romain rolland
44100 NANTES
Téléphone : 07 84 94 42 52
Mail : sportadapte.44@gmail.com

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier!

Pour le Vendredi 30 Mars 2018 :

- La fiche d'inscription « Association »
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La fiche d'engagement
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par la CSN)**
- Fiche d'autorisation d'hospitalisation

A avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition):

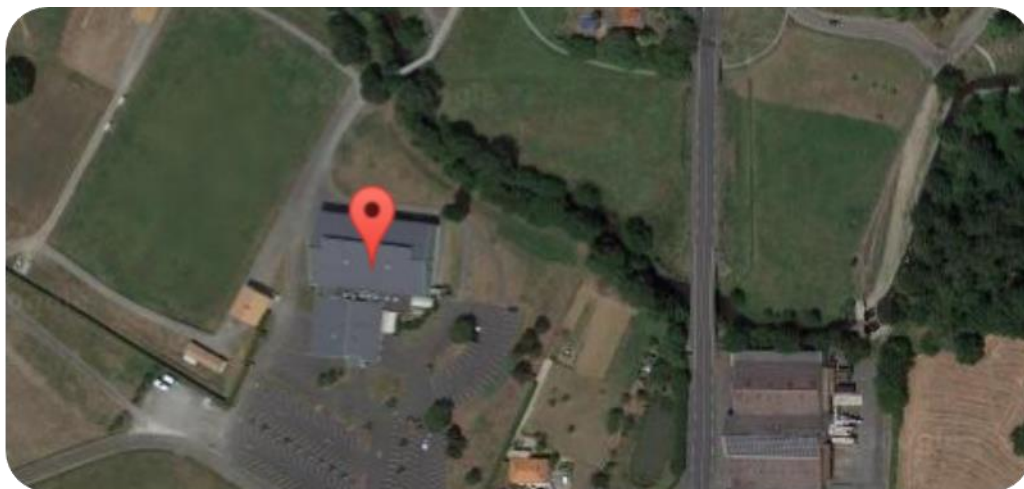
- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de non contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

XII. Plan d'accès



XIII. Hébergement

NOM ET COORDONNES	DESCRIPTIF	TARIF	Kilomètres de la compétition
<p>CDSA 44 Maison des sports 44 rue romain rolland 44100 NANTES Sportadapte.44@gmail.com</p>	<p>Un lycée, dans le vignoble nantais, proche de Clisson. Chambres avec salle d'eau, bureau, rangements.</p>	<p>Chambres triples avec le petit déjeuner à 195 euros les deux nuits (65 euros par personne)</p>	<p>5,5 km</p>
<p>Office du tourisme du Vignoble de Nantes</p>	<p>2 BIS Place Charles de Gaulle, 44330 Vallet 02 40 36 35 87</p>		
<p>Office du tourisme du Vignoble de Nantes</p>	<p>4 Place du Minage, 44190 Clisson 02 40 54 02 95</p>		
<p>Pôle administratif de l'office de tourisme du Vignoble de Nantes</p>	<p>5 Allée du Chantre, 44190 Clisson 02 40 54 02 95</p>		



Partenaires institutionnels



Partenaire principal FFSA



malakoff médéric

Partenaires locaux

